

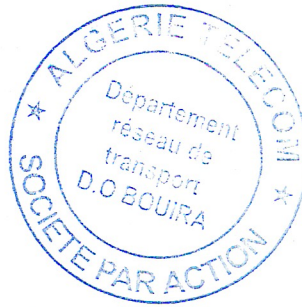
ALGERIE TELECOMS SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT

Réf: AT/DO/SDTO/DRT/138/2020.



Bouira, le : 21/09/2020.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

EIRCET-FARHI.

Objet : Mise en demeure.

Projet: Travaux de Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câble à fibres optiques : MARDJA TOUILA ET DRIVATION DECHEMIA.

-Vu le contrat de Réalisation N°12/2020 du 25/02/2020 conclu avec l'entreprise EIRCET-FARHI.

-Vu le Bon de Commande des Travaux N°14/2020 du 25/02/2020.

-Vu l'Ordre de Service N°14/DO/2020 du 25/02/2020.

-l'entreprise EIRCET-FARHI, Représenté par M. FARHI Mohamed, est mise en demeure, afin de ramener un jeu de Cinq exemplaires du Bulletin d'achèvement des travaux , et ce dans un délai n'excédant pas les quarante-huit (48) jours.

La présente mise en demeure prend effet à partir de la date de son affichage sur le site web d'Algérie Télécom.

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (résiliation de contrat et la mise dans la liste noire).



Le Directeur Opérationnel:

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA
Directeur Opérationnel
de Bouira
Signé: Mr. MESSARA Namza